

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Code de diffusion CNW 36

CAMPAGNE DE VACCINATION CIBLÉE CONTRE LE MÉNINGOCOQUE DANS LA RÉGION DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

Saguenay, le 22 avril 2014 – L'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean annonce le déploiement d'une campagne de vaccination contre le méningocoque de sérotype B auprès des jeunes âgés de 2 mois à 20 ans (inclusivement) qui résident dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ou qui y fréquentent un établissement d'enseignement. Plus précisément, ce sont les jeunes nés entre le 6 mai 1993 et le 31 décembre 2014 qui sont ciblés par cette campagne de vaccination régionale et qui pourront se faire vacciner tout à fait gratuitement.

La décision de mener une campagne de vaccination ciblée s'appuie sur la recommandation des membres du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ), qui relève de l'Institut national de santé publique (INSPQ), à la lumière de données scientifiques et de la situation endémique qui perdure au Saguenay–Lac-Saint-Jean depuis plusieurs années. Il s'agit en effet de la région la plus touchée par cette maladie. Pour les 12 derniers mois, le taux d'infection chez les 20 ans ou moins se situe dans la région à 12,04 par 100 000, comparativement à 1,70 par 100 000 pour l'ensemble de la province, ce qui représente un taux d'incidence 7 fois plus élevé que la moyenne provinciale. Les deux groupes d'âge les plus touchés sont les moins de 5 ans ainsi que les 14-19 ans.

La campagne de vaccination débutera le 5 mai et se déroulera selon une séquence établie en fonction de la vulnérabilité des clientèles visées et de divers autres paramètres, tels que la livraison graduelle des doses de vaccins.

- Semaines du 5, 12 et 19 mai 2014 : cliniques de vaccination pour les enfants âgés de 2 mois à 4 ans, ainsi que les jeunes âgés de 17 à 20 ans.
- Semaines du 26 mai, 2 juin et 9 juin 2014 : vaccination scolaire pour les jeunes âgés de 5 à 16 ans.

Puisque de deux à quatre doses du vaccin sont requises, selon l'âge, d'autres activités de vaccination seront menées ultérieurement dans le cadre de cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2014. Certaines personnes, particulièrement les nourrissons qui naîtront à la fin de 2014, pourront compléter leur vaccination en 2015.

Les modalités en ce qui concerne les horaires et les lieux de vaccination seront dévoilées dans les meilleurs délais et pourront être consultées sur le site Web de l'Agence : santesaglac.com

« La vaccination est l'une des mesures de prévention les plus sécuritaires et efficaces de toute l'histoire de la médecine moderne. Cette campagne de vaccination est nécessaire pour endiguer la situation exceptionnelle qui prévaut dans la région. Le vaccin est sécuritaire et nous encourageons tous les parents à autoriser la vaccination de leur enfant, et les jeunes de 14 ans et plus, à consentir à cette vaccination qui peut sauver des vies », a déclaré le directeur de santé publique et de l'évaluation à l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le docteur Donald Aubin.

« Les membres du CIQ recommandent l'immunisation des jeunes de la région à la suite d'un examen minutieux de l'ensemble de l'information portant sur l'épidémiologie des infections invasives à méningocoque B au Québec, de consultations réalisées auprès d'experts canadiens et étrangers, et de l'étude approfondie des caractéristiques du nouveau vaccin disponible. Ce vaccin, homologué au Canada en décembre 2013 et disponible sur le marché depuis février 2014, serait actif contre au moins 95 % du clone prédominant au Saguenay–Lac-Saint-Jean chez les 20 ans et moins », a pour sa part fait savoir le docteur Gaston De Serres, épidémiologiste à l'INSPQ.

Informés des conclusions du Comité sur l'immunisation du Québec, les docteurs Charles Morin et Roger Savard, représentant respectivement les départements de pédiatrie et de microbiologie et maladies infectieuses au Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, saluent la décision d'amorcer une campagne de vaccination ciblée. « Nous estimons qu'il est essentiel que les enfants et les jeunes adultes du Saguenay–Lac-Saint-Jean soient protégés contre cette bactérie qui a fait déjà beaucoup de dommage. Il est important de faire vacciner son enfant. »

Rappelons que la bactérie méningocoque de séro groupe B est la cause la plus fréquente d'infections invasives à méningocoque (IIM) au Québec. L'IIM est une maladie qui affecte particulièrement les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Elle évolue rapidement et peut entraîner de graves complications, tels une surdité, une amputation, un retard mental ou le décès. Le méningocoque se transmet d'une personne à une autre par un contact avec les sécrétions du nez ou de la gorge d'une personne infectée, même si celle-ci n'a pas de symptômes de la maladie. La transmission nécessite un contact étroit ou intime entre les individus. Les baisers ou le partage d'un objet en contact avec la salive (aliments, boissons, cigarettes, jouets, etc.) augmentent le risque de transmettre la maladie.

Le rapport du CIQ, contenant ses conclusions et recommandations, est disponible sur son site Web au http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1801_Infections_Invasives_Meningocoque.pdf

- 30 -

Renseignements : Éric Émond
 Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean
 Tél. : 418-545-4980 poste 312

Nathalie Labonté
 Institut national de santé publique du Québec
 Tél. : 418-650-5115 poste 5315